



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**

POLITIQUE D'IMPRESSION

**POLITIQUE ACHAT
NUMÉRIQUE
RESPONSABLE**

ÉDITO

L'Université de Lorraine affirme pleinement sa responsabilité sociétale et environnementale (RSE) et s'engage résolument dans la mise en œuvre d'actions transformantes afin de relever les défis environnementaux, sociaux, de santé, économiques et de gouvernance.

Dans cette dynamique, et afin de réduire son empreinte environnementale, l'université s'est fixé un objectif ambitieux : diminuer son impact carbone d'au moins 6 % par an. Or, près de la moitié de ces émissions de gaz à effet de serre est liée aux achats.

Dès lors, l'université entend déployer, sur plusieurs segments stratégiques, de nouvelles politiques d'achat et de consommation responsables, en cohérence avec son Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

La présente politique d'achat liée à l'impression est la première pierre à l'édifice d'une politique d'achat numérique responsable. Fruit d'un travail transversal mené pendant près d'un an, elle a associé la direction des achats et des marchés publics, la direction du numérique, la direction de la logistique interne et la délégation RSE. Les composantes et laboratoires de notre établissement ont également contribué à son élaboration, à travers leurs réponses à une enquête diffusée en octobre 2024.

Quelques chiffres pour mesurer les enjeux. A l'Université de Lorraine, en 2024, l'impression représente :

- environ 1 300 000 € HT de dépenses annuelles (matériel, papier, consommables),
- environ 600 T eq CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre (2% des émissions liées aux achats de l'université), soit l'équivalent des émissions moyennes annuelles de 60 français,
- 2 000 imprimantes achetées, 560 copieurs de proximité et imprimantes multifonctions en location,
- plus de 18 000 ramettes de papiers commandées par an, soit l'équivalent de production de 1 000 arbres.

Les impacts de l'impression sur l'environnement et la santé sont multiples : émission de gaz à effet de serre, déforestation, consommation énergétique, production de déchets, mais aussi exposition à des produits chimiques potentiellement dangereux (nanoparticules, styrène, benzène et ozone dégagés par la technologie laser, etc.).

Face à ce constat, l'université met en place une politique d'achat responsable, dotée d'actions concrètes et structurée autour de trois axes majeurs :

- disposer d'une meilleure connaissance du parc d'impression et des consommations,
- mutualiser les équipements et acquérir du matériel plus vertueux,
- et enfin adopter des pratiques d'impression plus sobres.

Engager une démarche aussi structurante nécessite l'implication de toutes et tous, c'est pourquoi cette politique est applicable à l'ensemble des composantes, laboratoires et directions centrales de l'Université de Lorraine.

Certaines des actions présentées impliquent des changements de pratiques significatifs. L'université en prend la mesure et confie l'accompagnement et la mise en œuvre de cette transition à une cellule impression spécifiquement dédiée.

Cette politique ne pourra aboutir qu'avec l'engagement de chacun et chacune d'entre nous. Chaque action compte : en adaptant nos usages, en repensant nos pratiques, nous contribuons collectivement à une université plus responsable. Ensemble, faisons de cette politique un des leviers concrets pour un numérique plus sobre et durable.

Hélène Boulanger, présidente de l'Université de Lorraine
Guillain Mauviel, vice-président Transition écologique



SOMMAIRE

- | **PILOTAGE - CONNAÎTRE NOTRE PARC MACHINES
ET NOS CONSOMMATIONS POUR MIEUX LES PILOTER6**

- | **ÉQUIPEMENTS - MUTUALISER LES ÉQUIPEMENTS
ET CHOISIR DU MATÉRIEL VERTUEUX
POUR L'ENVIRONNEMENT8**

- | **USAGES - ADOPTER DES PRATIQUES D'IMPRESSION
PLUS SOBRES12**

1

PILOTAGE - CONNAÎTRE NOTRE PARC MACHINES ET NOS CONSOMMATIONS POUR MIEUX LES PILOTER

ACTION 1

RENFORCER LE RÔLE, LE POSITIONNEMENT ET L'OFFRE DE SERVICE DE LA CELLULE IMPRESSION

OBLIGATION

L'Université de Lorraine a mis en place une cellule Impression qui dispose, entre autre, d'une expertise sur l'acquisition de matériel, les coûts d'impression et le conseil aux utilisateurs. Cette action vise à faire connaître cette cellule et ses missions au sein de l'université, ainsi qu'à ancrer la légitimité de ses recommandations.

INDICATEURS

- La cellule impression dispose d'une lettre de mission définissant son rôle, son positionnement et son offre de service au sein de l'établissement, validée par la direction générale.
- Nombre et effets des audits menés par la cellule
- Taux de non-respect des préconisations formulées par la cellule impression auprès des composantes

VALEURS CIBLES

- Lettre de mission effective
- 100% des préconisations de la cellule sont suivies par les composantes concernées

ÉCHÉANCE janvier 2026

ACTION 2

ÊTRE EN CAPACITÉ DE SUIVRE L'ENSEMBLE DES FLUX D'IMPRESSION

OBLIGATION

Les flux d'impression sont constitués de l'ensemble des données liées à l'impression : auteurs, dates, volumétrie, et matériel utilisé. Bien entendu, le contenu des documents imprimés reste accessible uniquement à l'utilisateur.

Cette action permet d'avoir une connaissance fine du parc d'imprimantes déployées et du volume d'impression. Cela permet d'établir un état des lieux précis de la situation actuelle et d'évaluer les effets des actions mises en place.

INDICATEUR

Taux de matériels supervisés par rapport aux matériels déployés

VALEURS CIBLES

100% des matériels sont supervisés

ÉCHÉANCE janvier 2026

ACTION 3

DÉPLOYER L'IMPRESSION SUIVIE SUR TOUS LES MOYENS D'IMPRESSION DE PROXIMITÉ

OBLIGATION

Pourquoi faire le choix de déployer largement l'impression suivie ? Elle permet à tous les personnels, étudiantes et étudiants de l'université de lancer une impression depuis n'importe quel terminal en étant connecté aux réseaux de l'université ou du CROUS. Il est alors possible de récupérer ses impressions depuis n'importe quel site de l'université, grâce à sa carte professionnelle, sa carte étudiante ou ses identifiants.

INDICATEUR

Nombre de moyens d'impression dotés de l'impression suivie

VALEUR CIBLE

100% des moyens d'impression de proximité mutualisés sont dotés de l'impression suivie

ÉCHÉANCE janvier 2026



2

ÉQUIPEMENTS - MUTUALISER LES ÉQUIPEMENTS ET CHOISIR DU MATÉRIEL VERTUEUX POUR L'ENVIRONNEMENT

ACTION 4 CONTRIBUTUER À LA RÉDUCTION DU PARC DE MACHINES EN MUTUALISANT LES MATÉRIELS ET SERVICES

OBLIGATION 80% du poids carbone d'un matériel informatique provient de sa fabrication. Afin de diminuer les achats, cette action vise à réduire le nombre de machines d'impression déployées, notamment en limitant les imprimantes «individuelles» au profit d'imprimantes partagées au sein d'un étage ou d'un service.

INDICATEURS
Nombre de matériels déployés

VALEURS CIBLES
Diminution de 20% de matériels d'impression déployés par rapport à 2025

ÉCHÉANCE mars 2027

ACTION 5 LOUER PLUTÔT QU'ACHETER

OBLIGATION Cette action vise à mettre fin à l'achat de matériels d'impression au profit de la location qui inclut la gestion des consommables. Ceci permet d'éviter l'achat de consommables parfois non utilisés.

INDICATEURS

- % de matériel loué par rapport au matériel acheté chaque année
- Durée de location des matériels

VALEURS CIBLES

- 100% des nouveaux matériels sont loués
- Durée de location majoritairement entre 5 et 8 ans

ÉCHÉANCE mai 2025

ACTION 6 DÉFINIR DES MODÈLES TYPE DE MATÉRIELS ADAPTÉS AUX BESOINS ET AUX VOLUMES D'IMPRESSION

OBLIGATION La cellule impression définit des modèles types de matériels selon les différents usages, au plus près des besoins. Cela permet de ne pas surdimensionner les équipements et d'obtenir une tarification plus avantageuse.

INDICATEUR
Nombre de modèles définis par rapports aux besoins recensés

VALEUR CIBLE
Un matériel est défini pour chaque type d'usage au sein de l'université

ÉCHÉANCE mai 2025

ACTION 7 DÉPLOYER DES MATÉRIELS MOINS ÉNERGIVORES, GÉNÉRANT MOINS DE DÉCHETS, ÉMETTANT MOINS DE CO₂ ET ÉTANT PLUS RESPECTUEUX POUR LA SANTÉ

OBLIGATION Cette action vise à déployer au sein de l'université des matériels utilisant une technologie d'impression à froid, et non laser. A ce jour, il s'agit de la seule technologie permettant :

- une économie d'énergie de 90%,
- une réduction de la production de déchets de 99%,
- aucune émanation de nano particules de toner et de gaz toxiques.

INDICATEURS

- Nombre de moyens d'impression à froid déployés
- Ratio imprimante laser/à froid déployées

VALEUR CIBLE
100% des nouveaux moyens d'impression déployés sont à froid

ÉCHÉANCE janvier 2028

ACTION 8

OPTIMISER L'ORGANISATION DES REPROGRAPHIES POUR UN SERVICE ADAPTÉ ET UNE MEILLEURE UTILISATION DES MOYENS

FORTE
INCITATION

Cette action vise à engager, sur la base d'une analyse fine de chaque situation, une évolution progressive de l'organisation des reprographies de l'université. L'objectif est de proposer, lorsque cela est pertinent, des mutualisations permettant de maintenir un haut niveau de qualité de service tout en améliorant l'utilisation des équipements et des ressources. L'université dispose aujourd'hui d'une dizaine de reprographies implantées à Nancy et Metz, souvent rattachées à une composante. Une réorganisation raisonnée, construite en lien avec les équipes concernées, permettra de concilier sobriété et continuité de service.

INDICATEURS

Nombre de reprographies existantes

VALEUR CIBLE

Réduction du nombre de reprographies de composantes au profit d'ateliers centralisés

ÉCHÉANCE mars 2027



3 USAGES - ADOPTER DES PRATIQUES D'IMPRESSION PLUS SOBRES

ACTION 9 RÉORIENTER NOS PRATIQUES D'IMPRESSION, SENSIBILISER LES USAGERS AUX IMPACTS ET AUX USAGES SOBRES

OBLIGATION

Cette action vise à déployer un panel de mesures permettant de réorienter nos pratiques d'impressions, de faire connaître aux usagers ces bonnes pratiques et de les sensibiliser à l'impact environnemental de leurs impressions :

- paramétrer les pilotes d'impression de nos serveurs en noir et blanc et recto-verso par défaut
- paramétrer les matériels d'impression multifonctions en noir et blanc et recto-verso par défaut
- informer les usagers à l'aide d'écrans d'affichage dynamique, d'affiches ou de popup sur les postes de travail
- présenter aux usagers l'impact de leurs impressions sur l'environnement et les bonnes pratiques à suivre pour y remédier

INDICATEURS

- Nombre d'impressions
- Déploiement d'outils pour visualiser son bilan d'impressions et ses impacts économiques et environnementaux

VALEURS CIBLES

- Réduction du nombre d'impressions de 20% par rapport à 2024
- Outils de communication et de sensibilisations déployés

ÉCHÉANCES

- septembre 2025 : déploiement d'outils de communication
- mars 2027 : réduction du nombre d'impressions

ACTION 10 FAVORISER LE RÉEMPLOI DES MATÉRIELS D'IMPRESSION ACHETÉS PAR L'UNIVERSITÉ

OBLIGATION

Cette action vise à réemployer les matériels d'impression sur le point d'être remplacés ou supprimés au profit d'autres usages au sein de l'établissement ou au bénéfice de partenaires extérieurs : associations, fondations ou acteurs de l'économie sociale et solidaire.

INDICATEURS

Nombre de matériels réutilisés

VALEURS CIBLES

50% des matériels de moins de 10 ans, pertinents à réemployer d'un point de vue environnemental (après avis cellule impression) sont réutilisés

ÉCHÉANCE janvier 2027

ACTION 11

DIRIGER LES TRAVAUX D'IMPRESSIONS D'ENVERGURE, ET PARTICULIÈREMENT LES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES OU DE COMMUNICATION, VERS LES ATELIERS CENTRAUX DE REPROGRAPHIE

FORTE INCITATION

Certains travaux nécessitent des finitions particulières, comme certains types de reliure. Les ateliers de reprographie sont équipés pour répondre à ces besoins. Il est donc nécessaire d'inciter les personnels à choisir les solutions d'impression les plus pertinentes. Par ailleurs, il est plus intéressant de réaliser des impressions conséquentes sur des machines de reprographies d'un point de vue économique et environnemental.

INDICATEURS

Proportion de travaux d'envergure réalisés auprès des reprographies ou sur les copieurs de proximité.

VALEURS CIBLES

100% des travaux d'envergure réalisés dans les ateliers de reprographie

ÉCHÉANCE mars 2027

ACTION 12

OBTENIR LE LABEL IMPRIM'VERT POUR L'ATELIER CENTRAL DE REPROGRAPHIE

OBLIGATION

Le cahier des charges Imprim'Vert® est fondé sur cinq critères simples : la bonne gestion des déchets dangereux, la sécurisation de stockage des liquides dangereux, la non utilisation de certains produits CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques), la sensibilisation environnementale des salariés et de la clientèle, et le suivi des consommations énergétiques du site.

INDICATEURS

Obtention du label

VALEURS CIBLES

Obtention du label

ACHETER DU PAPIER PLUS ÉCORESPONSABLE

OBLIGATION

Acheter du papier écolabellisé avec un grammage plus faible (75gr au lieu du 80gr) permet de garantir que le papier a moins d'impacts sur l'environnement sur l'ensemble de son cycle de vie. Le passage à un grammage légèrement inférieur permet de réduire l'impact environnemental sans que cela soit visible par l'utilisateur.

INDICATEURS

- Montant en € de papier 80g commandé
- Montant en € de papier recyclé commandé

VALEURS CIBLES

- 0% de papier 80g commandé
- 40% de papier intégrant des matières recyclées (loi AGEC) commandé

ÉCHÉANCES

- septembre 2025 pour la fin du papier 80g
- mars 2027 : étude sur la faisabilité d'une bascule vers du papier 80g recyclé 50%

REGROUPER LES COMMANDES DE PAPIERS POUR RÉDUIRE LE NOMBRE DE LIVRAISONS

OBLIGATION

Les commandes de papiers sont aujourd'hui gérées à l'échelle d'une composante ou d'un service. Ceci entraîne une multiplicité de livraisons de faibles quantités qui ont un impact écologique non négligeable. Cette action a donc pour but de réduire ces livraisons en massifiant les commandes.

INDICATEURS

Nombre de livraisons effectuées au sein de l'université

VALEURS CIBLES

Diminution de 20% de livraison de papier

ÉCHÉANCE janvier 2027

CENTRALISER LES COMMANDES DE CARTOUCHES D'IMPRESSION ET ACHETER EN PRIORITÉ DES CARTOUCHES REMANUFACTURÉES

OBLIGATION

L'action consiste à limiter le nombre de livraisons en les centralisant au sein du magasin central. Une priorité d'achat sera donnée aux cartouches remanufacturées afin de limiter leur impact environnemental et de réduire leur volume de dépenses.

INDICATEURS

- Volume de dépenses
- Taux de cartouches remanufacturées par rapport aux cartouches neuves

VALEURS CIBLES

Diminution de 40% du volume de dépenses de cartouches d'impression

ÉCHÉANCE janvier 2026

RENFORCER LE TRI DES DÉCHETS LIÉS À L'IMPRESSION

OBLIGATION

Depuis juillet 2016, les professionnels, et notamment les administrations, ont pour obligation de trier en différents flux leurs déchets. Un de ces flux est celui du papier/carton. Trier le papier et le carton permet de préserver et de valoriser les ressources en les recyclant. Ce qui contribue directement à la réduction d'émission de gaz à effet de serre, mais aussi à la réduction de la déforestation, qui a un impact sur la biodiversité.

INDICATEURS

- Quantité des déchets papier/carton
- Flux des toner/cartouches d'impression

VALEUR CIBLE

100% du papier et des cartouches font l'objet d'une filière de valorisation

ÉCHÉANCE mai 2026

